

Séminaire sur la Facilité ACP-UE pour l'Énergie

Centre de Conférence Diamant

Bruxelles, Belgique, 26-27 Avril 2012

**Discours prononcé par Madame Christiane LEONG,
expert en charge du développement des
Infrastructures et Services Économiques,
Département du Développement Économique Durable
et Commerce, Secrétariat du Groupe des États
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) lors de
la cérémonie d'ouverture**



Mesdames et Messieurs les Représentants la Commission Européenne,

Les honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Secrétaire Général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), le Dr. Mohamed Ibn Chambas, j'ai l'honneur et le privilège de m'adresser à cette assemblée lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire « Facilité ACP-UE pour l'Energie : Impacts et les perspectives futures »

Je voudrais également saisir cette opportunité qui m'est offerte pour remercier la Commission Européenne pour l'invitation qui nous a été adressée de participer à ce séminaire.

Mesdames et Messieurs

Le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, conscient de l'urgence pour réagir afin de résoudre les graves problèmes d'accès à l'énergie, a accueilli avec un grand intérêt le lancement de la 1^{ère} Facilité ACP-UE pour l'Energie qui envisage d'apporter une solution à long terme et durable aux problèmes du secteur de l'énergie dans nos pays.

En effet, c'est en réponse aux recommandations des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi que du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) qui s'est tenu à Johannesbourg en 2002, que le Conseil des Ministres ACP-UE réunie en 2004, a décidé de créer la 1^{ère} Facilité ACP-UE pour l'Energie qui a été dotée d'un budget de 220 millions d'euros financé à travers les enveloppes financières intra-ACP du 9^{ème} FED.

Mesdames et Messieurs

Du point de vue des pays ACP, l'accès à l'énergie revêt une importance particulière tant au niveau social, économique et environnemental. Quand on analyse de près les besoins en matière d'accès à des services énergétiques performants, fiables et abordables, il s'avère difficile de dissocier les impacts aux niveaux sociaux, économiques et environnementaux. Les 3 aspects sont aussi importants les uns que les autres et sont étroitement liés.

Au niveau social, l'absence d'accès à l'énergie impacte négativement sur les politiques en matière de santé et d'éducation. L'on est d'avis qu'une population qui n'est pas en bonne santé et qui est dépourvue d'éducation élémentaire de base se retrouve fortement handicapée pour développer des activités économiques productives. A titre d'exemples, l'on pourra citer le cas des jeunes garçons et jeunes filles dans les villages qui passent plusieurs heures par jour à collecter du bois de feu au lieu d'aller à l'école comme il se doit pour les enfants de leurs âges. Comment les femmes rurales pourraient-elles développer des activités rémunératrices de revenus si en plus des corvées de collecte de bois et de l'eau, elles doivent encore piler à la main le mil, le maïs ou le riz ? Si des services d'énergies fiables et abordables étaient disponibles dans les villages, cela aura largement allégé les travaux domestiques des femmes afin de leur permettre de se consacrer à d'autres activités économiques plus rentables.

D'autre part, du point de vue impact environnemental, l'absence de services énergétiques contribuera à l'accélération de la déforestation dans les pays ACP, notamment en Afrique Sub-Saharienne où l'utilisation de la biomasse représente près de 80% de l'énergie consommée par les ménages et constitue un enjeu majeur pour l'environnement. D'où la nécessité d'identifier d'autres sources d'énergies alternatives qui soient renouvelables et durables.

Mesdames et Messieurs

Depuis plusieurs années, le Groupe ACP entretient des relations de coopérations privilégiées avec l'Union Européenne qui est son principal partenaire. L'accord de partenariat ACP-CE s'inscrit dans le cadre de coopération Nord-Sud le plus large et le plus ancien au monde. Cette coopération a comme objectif de réduire et, à terme, d'éradiquer la pauvreté, en cohérence avec le développement durable et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

La coopération ACP-CE couvre plusieurs domaines d'activités, l'on pourra citer entre autres, la coopération dans le secteur énergétique. En effet, l'on se rappelle du rôle important de l'énergie pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Le Groupe ACP, à travers son Secrétariat, a joué un rôle prépondérant dans la mise en place de la Facilité ACP-UE pour l'Energie, ceci en prenant part activement depuis les travaux préparatoires jusqu'à la mise en œuvre de la Facilité. Le Secrétariat ACP a contribué largement aux travaux de sélection des projets des 1^{ère} et 2^{ème} Facilités ACP-UE pour l'Energie. Il a été également étroitement associé aux exercices de l'évaluation à mi-parcours de la 1^{ère} Facilité Energie.

Mesdames et Messieurs

Le rôle du Groupe ACP consiste en premier lieu à promouvoir le bien-être socio-économique de la population de ses pays membres. A ce titre, le Groupe ACP attend beaucoup de la mise en place de la Facilité ACP-UE pour l'énergie. Les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre des 74 projets cofinancés par la 1^{ère} Facilité Energie témoignent de l'efficacité des actions qui ont été accomplies, notamment par la mise en place des projets basés sur l'énergie renouvelable permettant ainsi de contribuer dans une certaine mesure à l'autosuffisance pour la fourniture de service d'énergie renouvelable qui soit fiable et abordable. Pour le Groupe ACP, la 2^{ème} Facilité Energie ACP-UE sert à consolider les acquis de la 1^{ère} Facilité Energie et constitue ainsi la continuation de la 1^{ère} Facilité Energie.

Par ailleurs, si l'on souhaite que la Facilité Energie ait plus d'impacts contribuant à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations des pays ACP, il est primordial de maximiser l'effet de levier apporté par la Facilité Energie afin d'attirer les investisseurs du secteur privé par la mise en place du Partenariat Public Privé (PPP) associant les investisseurs européens et ACP.

Mesdames et Messieurs

Invoquant des leçons tirées à la suite de la mise en œuvre des 1^{ère} et 2^{ème} Facilités ACP-UE pour l'Energie, quant à la pertinence, l'efficacité, l'appropriation et l'impact, l'on pourra citer les considérations ci-après :

Au niveau de la **pertinence**, la Facilité Energie a permis la mise en place des actions dans les pays ACP qui n'ont pas fait de l'énergie la priorité dans leur programme indicatif national. Sans la Facilité Energie, ces pays n'auraient pu bénéficier de financement pour le secteur de l'énergie. Ce qui représente une réelle valeur ajoutée pour la Facilité Energie.

Pour ce qui est de l'**efficacité**, un grand nombre de projets ont inclus un certain degré d'innovation technologique.

Au niveau de l'**appropriation**, l'on constate l'implication des parties prenantes telles que le secteur étatique, les organisations internationales, les collectivités territoriales décentralisées ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG). Cette forte mobilisation des différents acteurs soutient la promotion de la gouvernance locale et la participation active des communautés de base.

Quant à l'**impact**, les activités des projets ont permis d'améliorer considérablement la qualité du niveau de vie des bénéficiaires en termes d'accès aux services énergétiques performants, fiables et abordables.

Mesdames et Messieurs

Nous tenons à exprimer toutes nos gratitude à l'endroit de la Commission Européenne, et à travers elle, les délégations de l'Union Européenne dans les pays ACP, pour l'efficacité qu'elles ont apportée dans la gestion quotidienne de la mise en œuvre et le suivi des projets de la Facilité Energie sur le terrain.

Qu'il nous soit également permis de féliciter et d'encourager les promoteurs des projets de la Facilité Energie qui ont accomplit des résultats remarquables en vue d'améliorer les conditions d'accès à l'énergie aux populations des zones rurales et péri-urbaines dans les pays ACP.

Mesdames et Messieurs je vous remercie pour votre aimable attention